

Démocratie, des nouveaux pouvoirs pour les citoyens**Des régions contre toutes les discriminations**

Les Régions doivent interpellier l'État pour que la lutte contre toutes les discriminations soit déclarée grande cause nationale et qu'il consacre des moyens publics importants dans ce domaine.

Mener la lutte contre toutes les discriminations est une exigence pour les communistes qui veulent construire des régions solidaires. Cette lutte est un moteur puissant pour réunir le peuple autour d'une ambition commune, autour de projets ambitieux pour nos territoires.

Conventions de coopération avec la HALDE :

Les régions peuvent s'engager dans des conventions de coopération avec la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité.

Un Observatoire Régional des Discriminations :

Les régions peuvent créer un observatoire des discriminations. Tout le champ des discriminations doit alors être considéré, qu'elles soient fondées sur l'engagement syndical ou politique, qu'elles soient racistes, fondées sur les convictions religieuses, sexistes, anti-LGBT (Lesbiens, Gays, Bi-sexuels et Transexuels), qu'elles stigmatisent des jeunes, des immigrés, des gens du voyage, des personnes en situation de handicap, qu'elles touchent à l'âge, à l'origine sociale, ou à l'aspect physique, concernent l'accès à l'emploi, au logement...

Nouveaux moyens de lutte dans les régions. Une fois les discriminations identifiées par l'observatoire, la Région peut se doter de nouveaux moyens pour les combattre efficacement.

Créer de nouveaux services : la Région peut mettre en place de nouveaux services internes à vocation transversale (une mission handicap, une mission droits des migrants ...)

Renforcer la prévention et la concertation : la Région peut développer des campagnes de prévention et mettre en place des modes de concertation travaillant sur les domaines et les publics les plus souvent touchés par des phénomènes discriminatoires.

Créer des « Chartes pour l'égalité » dans différents domaines. Au travers de ces chartes la Région peut s'engager à combattre toutes les formes de discriminations et à favoriser par exemple la diversification culturelle et sociale dans l'emploi.

